

Béatrice Finet

ENSEIGNEMENT ET RÉFORMES

La Shoah racontée aux enfants, une éducation littéraire ?

Préface de Pierre Kahn

PUG

Béatrice Finet

**La Shoah racontée
aux enfants,
une éducation littéraire ?**

Presses universitaires de Grenoble

Préface

« La littérature pour la jeunesse et l’extermination des Juifs d’Europe sont deux nouveautés introduites dans les programmes (scolaires) de 2002 ». Le livre de Béatrice Finet part de cette concordance des temps pour montrer comment ces deux événements ne font pas que coïncider : ils s’articulent ; ils se nourrissent l’un de l’autre. Comment en effet transmettre la Shoah, en d’autres termes dire l’indicible ? La question ne se pose pas seulement pour un lectorat d’enfants ; elle est notamment au cœur du film de Claude Lanzmann dont le titre a fini par être, en France en tout cas, la façon commune de désigner l’entreprise génocidaire : c’est la question du mode de représentation de la Shoah. Mais elle se pose de façon particulièrement aiguë lorsqu’elle s’adresse à des enfants, auxquels on ne peut montrer sans précaution l’horreur nue, les files de pauvres gens attendant de rentrer dans des wagons à bestiaux, les cadavres amoncelés ou les squelettes ambulants qui leur ont survécu.

L’histoire constitue une première et légitime réponse. Il y a des faits à savoir, des dates, des dispositifs, des chiffres, des morts, le démontage à la Hilberg de la mécanique qui a conduit, étape après étape, à la destruction des Juifs d’Europe, titre volontairement aussi froid que l’est l’analyse elle-même. Cette histoire, il est normal, légitime, nécessaire même qu’on puisse la connaître, même à hauteur d’enfant. Mais transmettre la Shoah, c’est autre chose, c’est davantage que cette connaissance historique. C’est chercher à faire comprendre une expérience d’une singularité absolue, à faire partager aux enfants d’aujourd’hui ce qu’ont pu vivre certains enfants d’hier (enfants cachés, enfants séparés, enfants gazés, enfants partis en fumée) et leurs familles. Culture de la sensibilité morale, de l’empathie, du rapport à l’autre, des émotions démocratiques chère à Martha Nussbaum : transmettre la Shoah, en un mot, c’est éduquer.

C’est là qu’intervient la littérature pour la jeunesse. Elle ne parle pas de la destruction des Juifs d’Europe, pas en ces termes en tout cas – Béatrice Finet

remarque même que seuls deux des ouvrages de son immense corpus mentionnent le mot « juif ». Elle parle de David, de Nathan, d'Élie, de Leah et, bien sûr, d'Anne (Frank) ; elle parle d'un grand-père, d'un grenier, d'un foulard... Elle propose aux enfants (B. Finet mobilise toutes les ressources de l'analyse littéraire pour le montrer) des représentations suffisamment stylisées, elliptiques, stéréotypées, déréalisées, pour permettre à la fois la distance et l'empathie, c'est-à-dire, au sens quasi wébérien du terme, la compréhension. Elle permet, comme le dit M. Nussbaum, décidément éclairante en cette affaire, de saisir à la fois intellectuellement et émotionnellement les réalités qu'elle donne à voir.

C'est là le rôle de la littérature en général ; c'est même ce qui fait qu'elle est littérature, et non pas seulement connaissance historique, sociologique ou psychologique. C'est donc là aussi le rôle de cette littérature qui, dite « pour la jeunesse », n'en est pas moins pleinement littérature. Et c'est donc là également, et peut-être même éminemment, le rôle de la littérature pour la jeunesse consacrée à la Shoah, qui cherche, au-delà de la connaissance factuelle des événements, à permettre aux enfants d'élaborer pour eux, pour leur propre développement moral, civique, humain, pour leurs futures vies d'hommes et de femmes, le sens d'une expérience du monde qui n'est pas la leur, mais dont le « pacte testimonial » passé entre les auteurs et leurs lecteurs assure qu'elle fut réellement vécue. Disons la même chose autrement, et plus directement : c'est parce que la littérature pour la jeunesse consacrée à la Shoah est pleinement littérature qu'elle permet d'accéder à l'universalité de l'expérience humaine. C'est en ce qu'elle est pleinement littérature, qu'elle est pleinement éducatrice. Telle est la première et belle leçon de l'ouvrage de Béatrice Finet.

« Une éducation littéraire ? » : la question que pose le titre du livre doit à cet égard être méditée. Elle exprime en effet toute la profondeur, toute la réciprocité, de l'articulation entre littérature pour la jeunesse et transmission de la Shoah. Car si c'est la « littéralité » de la littérature – et pas seulement la factualité de ce qu'elle prend pour objet – qui permet aux enfants d'accéder au sens moral, civique, humain de la Shoah, de comprendre la catastrophe absolue que ce mot hébreu désigne et d'intégrer cette compréhension dans la construction de leur propre humanité, alors il faut aussi que cette littéralité même ne leur soit pas étrangère, qu'ils sachent décoder les ellipses, qu'ils se familiarisent avec les stéréotypes utilisés, avec l'univers symbolique des albums, etc. Encore faut-il, en somme, qu'ils puissent devenir des lecteurs de littérature.

Béatrice Finet nous en alerte à la fin de son livre : le risque serait (et sans doute est-il malheureusement plus un fait qu'un risque dans certaines

classes) une lecture « délittérisée » de cette littérature, réduite alors à n'être qu'un simple support à une leçon d'histoire ou d'enseignement moral et civique et manquant précisément dès lors ce à quoi elle peut seule éduquer. La transmission de la Shoah par la littérature pour la jeunesse suppose une formation à la lecture des œuvres. Une éducation littéraire, ce n'est pas seulement une transmission de la Shoah par la littérature, mais tout autant, une éducation à la littérature par les livres qui évoquent la Shoah. Transmission de la Shoah et lecture littéraire nouent alors, au-delà du « pacte testimonial » conçu par Béatrice Finet sur le modèle du « pacte autobiographique » de Philippe Lejeune, ce qu'on pourrait appeler un « pacte éducatif » concourant au processus de subjectivation des élèves qui est une des grandes et belles promesses de l'école. À charge alors pour les enseignants de veiller à ce qu'une telle promesse renfermée dans un tel pacte puisse être tenue.

Pierre Kahn

Des livres pour les enfants ?

Les livres sur la Shoah pour les enfants sont apparus peu après la seconde guerre mondiale et, depuis, cette production éditoriale n'a cessé de s'enrichir. Écrits pour raconter et transmettre la Shoah aux plus jeunes, ces ouvrages sont difficilement caractérisables tant l'ensemble de la production éditoriale, qui s'étoffe d'année en année depuis soixante-cinq ans environ, accompagne, reflète et absorbe toutes les évolutions et transformations de la littérature pour la jeunesse, tout comme elle témoigne, non seulement des évolutions de la façon de nommer et de penser l'événement, mais aussi de la façon de concevoir sa transmission. Ces livres, qui peuvent aussi apparaître comme des ouvrages de commande, peuvent également avoir vocation à se substituer aux derniers témoins. Tous ces ouvrages forment *a priori* un ensemble insaisissable, tant le champ des publications n'a cessé d'évoluer au fur et à mesure que l'on s'éloignait de l'événement, soit dans la façon de le relater, soit du point de vue formel : les publications reflètent les différentes formes et innovations de la littérature pour la jeunesse.

L'ensemble de ces publications se révèle si hétérogène qu'il ne peut être pensé dans sa globalité, indépendamment des deux caractéristiques qui le définissent d'emblée : la thématique – la Shoah – et le destinataire – la jeunesse. En effet, ces ouvrages appartiennent de fait au champ de la littérature pour la jeunesse : c'est sous cette dénomination qu'ils sont connus et appelés par tous les acteurs concernés par leur usage – de l'auteur et de l'éditeur au lecteur en passant par le(s) prescripteur(s). Ils sont également perçus comme des supports servant à la transmission d'un événement particulièrement douloureux, et certains les considèrent même comme « des lieux de mémoire » (Delbrassine, 2013). C'est donc l'articulation entre littérature pour la jeunesse et transmission qui se trouve ici interrogée. Ce lien quasi constitutif de cette littérature se trouve dans ce cas précis particulièrement affirmé : les programmes de l'école primaire de 2002 font de la Shoah un objet d'enseignement au programme du cycle 3 (CM1, CM2, 6^e) et, ainsi

que le remarquent Marie-France Bishop et Dominique Ulma, instituent la littérature « pour la première fois comme composante de la discipline français » (Bishop et Ulma, 2007, p. 63), de ce fait ils « officialisent l'enseignement littéraire à l'école primaire, ainsi que l'utilisation scolaire de la littérature de jeunesse » (*ibid.*, p. 71). Ces ouvrages se retrouvent donc au cœur d'une double injonction institutionnelle, et un certain nombre d'entre eux sont, de fait, utilisés dans les classes du cycle 3 pour enseigner la Shoah. Dès lors, comment définir et caractériser les écrits à l'intention des enfants pour transmettre un événement précis, qui appartient à l'histoire, mais qui, compte tenu de la proximité temporelle associée au poids du génocide, a du mal à être historicisé ? La volonté de transmission présente dans ces ouvrages ne leur imprime-t-elle pas d'emblée une marque particulière qui permettrait d'unifier ce corpus hétérogène et qui relèverait de l'éducation au sens large du terme ?

Le terme Shoah, qui s'est imposé en 1985 à la suite du film de Claude Lanzmann, a remplacé celui d'« Holocauste » et a progressivement été utilisé en France par le plus grand nombre en dépit des réticences de quelques-uns. Lorsqu'il apparaît, le mot est utilisé sans article, et c'est en passant dans l'usage courant que s'y est ajouté l'article défini, ce qui met ainsi en avant l'unicité de l'événement, alors que l'on parlera par exemple d'un génocide, d'une extermination, et même d'un holocauste. L'expression « la Shoah » apparaît donc comme surdéterminée et désigne, désormais en France, de façon communément admise, la destruction des Juifs d'Europe pour reprendre l'expression de Raul Hilberg (1961).

Cependant, si ce terme fait désormais partie du vocabulaire courant pour désigner la destruction massive des Juifs, et, s'il est présent dans le *Dictionnaire culturel en langue française* des éditions Le Robert en 2005, il ne fait toujours pas consensus. Henri Meschonnic (2005), préférerait par exemple le mot « hurban », qui signifie en hébreu « destruction, ruine » : il a montré qu'il y avait derrière le terme « shoah » une opacité et une part mémorielle qui en faisaient un terme « empoisonné », car, selon lui, « [il] condense un "culte du souvenir" qui s'est mis à dévorer ce qui reste de vivant chez les survivants » et il préconisait l'utilisation de l'expression forgée par Hilberg. L'entrée du terme « Shoah » dans les programmes d'enseignement du secondaire et du primaire en a pérennisé l'usage. Simon Gronowski, auteur et témoin, préfère pour sa part le terme de « judéocide¹ ». Il y a donc une lente stabilisation

1. Entretien avec Simon Gronowski, Bruxelles, 13 décembre 2013 : « Le vrai mot, c'est judéocide pour désigner le génocide des juifs et c'est le terme exact. » in Finet (2015b), pp. 243-253.

du terme qui n'est pas terminée : actuellement encore, derrière le mot Shoah, certains mettront la seconde guerre mondiale ou les faits de Résistance, confondant ainsi une période, un mouvement et un événement. Il faut également noter que le mot Shoah ne concerne que l'Europe, et plus particulièrement la France : le monde anglo-saxon continue à utiliser le terme Holocauste². Dans les deux cas, c'est un terme hébreu utilisé dans la Bible qui désigne la réalité de l'extermination des Juifs d'Europe. Cette réalité ne peut donc être pensée indépendamment de la part religieuse ou du moins mémorielle de l'événement. Les incertitudes et évolutions qui frappent les mots pour désigner l'événement se retrouvent aussi en littérature pour la jeunesse. Ainsi Ricochet³, site de référence dans le monde des livres pour enfants, propose à ses usagers une bibliographie intitulée « Holocauste », quand l'association La Joie par les livres, en collaboration avec la BNF et le centre national de littérature pour la jeunesse, publie un catalogue : « La Shoah dans les livres pour enfants⁴ ». Indépendamment de cette difficulté du terme utilisé pour désigner l'événement, une autre particularité vient doubler le processus d'identification et d'analyse, car, dès l'origine, s'y rattache une obligation de mémoire, qui semble parfois empêcher l'entrée dans l'histoire, alors qu'il s'agit d'un événement historique. Dès 1945, par les serments de Buchenwald⁵ ou de Mauthausen⁶, les survivants s'engagent à raconter, à garder la mémoire de l'événement pour qu'il ne sombre pas dans l'oubli. Ainsi dès les premières narrations, l'obligation mémorielle est quasi constitutive du récit de l'événement. Raconter cet événement n'est donc pas un acte anodin de transmission de connaissances, mais implique une dimension mémorielle qui relève de la commémoration.

Enfin, dans la mesure où la Shoah est un événement douloureux, il n'est pas envisageable de présenter aux jeunes lecteurs des écrits de témoins : l'entreprise impose des précautions. Se pose alors la question de la littéarité de ces ouvrages qui, *a priori*, ne va pas de soi quand ils sont conçus pour transmettre un événement historique. Qu'est-ce qui, dans ces ouvrages, permet

2. On peut à titre d'exemple se référer aux noms des principaux musées consacrés à la Shoah à l'étranger : United States Holocaust Memorial Museum à Washington DC, Musée de l'Holocauste d'Illinois à Skokie, Illinois, ou encore Mémorial aux Juifs assassinés d'Europe (ou Mémorial de l'Holocauste) de Berlin.

3. Cf. <http://www.ricochet-jeunes.org>

4. Cf. <http://cnlj.bnf.fr/fr/bibliographie/shoah-la-dans-les-livres-pour-enfants-80-titres-s-lectionn-s-par-la-joie-par-les>

5. Serment prononcé le 19 avril 1945, place d'appel de Buchenwald.

6. Serment prononcé le 16 mai 1945, à Mauthausen.

de passer d'un texte informatif à un texte littéraire? L'étude va se fonder sur un corpus qui ne sera pas exhaustif (voir en annexe), mais choisi : pour l'établir, nous avons sélectionné les ouvrages qui nous paraissaient les plus représentatifs de ce qui est écrit pour les enfants depuis la fin de la seconde guerre mondiale. La volonté de transmettre la mémoire de cet événement autorise-t-elle toutes les innovations littéraires et permet-elle à la fiction d'exercer pleinement ses droits, au risque de ne pas respecter tout à fait la vérité historique?

Table des matières

Remerciements	5
Préface	11
Des livres pour les enfants ?	15
CHAPITRE 1. Naissance d'une littérature ?	19
Le contexte politique et social	19
<i>Les politiques mémorielles</i>	20
<i>La littérature pour la jeunesse</i>	20
<i>Le discours du CRIF</i>	22
<i>Une éducation à... ?</i>	26
Historicité	28
Les informations paratextuelles	30
<i>Un double pacte de lecture</i>	31
<i>Des textes sous caution</i>	38
CHAPITRE 2. Images	43
Les illustrations	44
<i>Dans les albums et les récits illustrés</i>	45
<i>Les bandes dessinées</i>	52
Les photos	53
<i>Les documentaires</i>	54
<i>Les particuliers</i>	55
<i>Anne Frank et sa famille</i>	56
Les photographies retravaillées	57
<i>Variations graphiques sur des photographies</i>	57

<i>Variations graphiques autour des photographies</i>	59
<i>Représentations de photographies</i>	59
Stéréotypes et mémoire collective	61
CHAPITRE 3. Personnages	67
Les personnages anthropomorphisés	68
Les enfants	70
<i>Les victimes</i>	70
<i>Les enquêteurs</i>	73
Les adultes	81
<i>Le témoin</i>	81
<i>Les survivants</i>	83
<i>La mise en scène de la transmission</i>	85
Personnage et expérience	92
CHAPITRE 4. Le pacte testimonial	97
Le récit biographique	99
<i>Les biographies classiques</i>	100
<i>Vraies biographies et fausses autobiographies</i>	102
Le récit de témoignage	103
<i>Un témoignage de commande</i>	104
<i>Un témoignage sujet à caution</i>	106
<i>Témoigner de l'indicible?</i>	107
Entre témoignage et fiction, le je/jeu du narrateur	114
<i>Un narrateur difficilement identifiable</i>	115
<i>Un narrateur témoin ou un témoin narrateur?</i>	117
Un témoignage sur mesure	119
CHAPITRE 5. Vers une éducation littéraire	121
Biographies et jeu des écritures doubles	123
<i>Anne Frank</i>	124
<i>Les référents</i>	127
<i>Les adultes exemplaires: Janusz Korczak et Irena Sendlerowa</i>	128
Témoins et patrimonialisation	129
<i>Les réécritures</i>	129
<i>Les hypertextes</i>	131
<i>Patrimonialisation</i>	135
De l'exemplarité à la sacralisation?	137
<i>Des fictions archétypales</i>	137

<i>Une exemplarité émotionnelle?</i>	141
Éduquer ou moraliser	144
Raconter la Shoah : littérature et histoire	147
Annexes	157
Corpus d'étude	157
Autres livres des auteurs du corpus	163
Autres livres pour enfants	163
Bibliographie	165
Manuels scolaires	165
Textes institutionnels et articles de presse	165
<i>Textes et sites institutionnels</i>	165
<i>Articles de presse</i>	166
Monographies et articles de périodiques	167
Sitographie	173
Index des noms propres	177
Index des titres du corpus d'étude	181